
**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE
DU 13 JUIN 2012**

Le mercredi 13 juin, à 15 heures,

Les Actionnaires de la Société se sont réunis à 51100 REIMS – 5, Place Général Gouraud, en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire sur la convocation du Conseil d'Administration.

○ **Présentation des Résultats 2011**

Paul-François VRANKEN – Patrice PROTH

○ **Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration**

Paul-François VRANKEN - Patrice PROTH - Maître Francesco BETTI

○ **Lecture du Rapport du Président du Conseil d'Administration**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture du Rapport spécial concernant le programme de rachat d'actions de la Société**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes**

- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur le rapport du Président
- Rapports spéciaux

Cyrille BOURGEOIS pour AUDIT & STRATEGY, REVISION, CERTIFICATION – Pierre SARDET pour MAZARS

○ **Lecture et vote des résolutions**

Maître Francesco BETTI

**RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

PREMIERE RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes sociaux de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2011,*
- *Quitus de sa gestion au Conseil d'Administration*

⇒ Bénéfice net de 2.107.698,44 €.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 776	3 746 431	8 964 638
Contre	0	1	2
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 99,9999 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2011*

⇒ Bénéfice net de l'ensemble consolidé (part du Groupe) de 8.829 K€.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 776	3 746 432	8 964 640
432	0	0	0
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 100,0000 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION :

- *Affectation du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2011*

Bénéfice social	2.107.698,44 €
Report à nouveau antérieur de	+ 30.978.041,98 €
Soit ensemble	= 33.085.740,42 €

de la manière suivante :

- à la réserve spéciale oeuvres d'art	209.157,00 €
- au compte de report à nouveau	25.838.628,72 €

Distribution de : 7.037.954,70 €

Soit : 1,05 Euros par action, éligible à l'abattement de 40% - article 158-3 CGI aux conditions dudit article.

Mise en paiement à compter du 29 juin 2012.

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	ABATTEMENT (art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2008	7.109.770,95 € (*)	1,35 € (*)	0,54 € (**)
Au titre de 2009	7.708.236,10 € (***)	1,15 € (***)	0,46 € (**)
Au titre de 2010	7.037.954,70 € (***)	1,05 € (***)	0,42 € (**)

(*) Pour 5.266.497 actions composant le capital social.

(**) Abattement de 40% ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France.

(***) Pour 6.702.814 actions composant le capital social.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 776	3 746 432	8 964 640
Contre	0	0	0
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 100,0000 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION :

- *Approbation des conventions réglementées visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	408 957	14 116	437 189
Contre	33 824	0	33 824
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 92,8188 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION :

- *Approbation du montant des amortissements excédentaires et autres amortissements et des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables de la Société*

Montant des amortissements excédentaires et autres amortissements	17.948 €
Montant des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables	476.389 €
Montant total de l'imposition qu'ils représentent environ	173.001 €

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 776	3 746 432	8 964 640
Contre	0	0	0
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 100,0000 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION :

- *Fixation du montant global des jetons de présence*

Maintenu à 14.000 € au titre de l'exercice 2011

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 370 311	3 746 432	8 863 175
Contre	101 465	0	101 465
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 98,8681 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SEPTIEME RESOLUTION :

- *Programme de rachat d'actions*

Mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 Juin 2012

Autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la Société

Le Prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser 75 € hors frais, compte tenu de l'évolution du cours

Le Conseil d'Administration pourra ajuster le prix d'achat en cas de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital

Le nombre d'actions susceptibles d'être détenus ne pourra excéder 10 % du capital, soit 670.281 actions

La société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE n'envisage pas d'utiliser plus de 30 % de cette autorisation, soit à hauteur de 201.084 actions représentant 3 % du capital social

Le montant maximum théorique des fonds destinés à la réalisation de ce programme est de 50.271.075 €

Les actions pourront être achetées par tout moyen

Autorisation donnée pour une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, soit jusqu'au 12 décembre 2013

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 194 532	3 746 431	8 687 394
Contre	277 244	1	277 246
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 96,9073 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

HUITIEME RESOLUTION :

- *Ratification de la cooptation d'un administrateur par le Conseil d'Administration*

Madame Jacqueline Franjou, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera, en 2016, sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2015

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 260 357	3 746 432	8 753 221
Contre	211 419	0	211 419
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 97,6416 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

NEUVIEME RESOLUTION :

- Ratification de la cooptation d'un administrateur par le Conseil d'Administration

Monsieur Thierry Gasco, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera, en 2017, sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2016

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 340 458	3 746 431	8 833 320
Contre	131 318	1	131 320
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 98,5351 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIXIEME RESOLUTION :

- Ratification de la cooptation d'un administrateur par le Conseil d'Administration

Monsieur Yves Dumont, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera, en 2016, sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2015

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 470 661	3 746 432	8 963 525
Contre	1 115	0	1 115
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 99,9875 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée

ONZIEME RESOLUTION :

- Pouvoirs

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 776	3 746 432	8 964 640
Contre	0	0	0
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 100,0000 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée

**RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE
DEL'ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE**

DOUZIEME RESOLUTION :

- *Augmentation de capital social, dans la limite de 3% dudit capital, réservée aux salariés de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation donnée au Conseil d'Administration,*

Durée : 26 mois Prix de souscription par action ne pouvant être :

- supérieur à la moyenne des cours cotés des vingt séances de bourse précédent le jour de la décision du Conseil
- inférieur de plus de 20% à cette moyenne

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	433 316	1 204	435 724
Contre	1 038 210	3 745 228	8 528 666
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 4,8606 %

Le quorum étant atteint, la résolution est rejetée.

TREIZIEME RESOLUTION :

- *Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, - par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 40.000.000 d'Euros mais non cumulativement avec l'autorisation visée à la 14^{ème} résolution ci-après.*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 481	3 746 432	8 964 345
Contre	45	0	45
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 99,9994 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUATORZIEME RESOLUTION :

- *Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, - par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 40.000.000 d'Euros mais non cumulativement avec l'autorisation visée à la 13^{ème} résolution ci-avant.*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 195 697	3 746 405	8 688 507
Contre	275 829	27	275 883
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 96,9224 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUINZIEME RESOLUTION :

- Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport et ce, pour un maximum en nominal de 40.000.000 d'Euros

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 526	3 746 432	8 964 390
Contre	0	0	0
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 100,0000 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SEIZIEME RESOLUTION :

- Pouvoirs au Conseil d'Administration d'imputer sur les paiements afférents aux augmentations de capital susvisées les frais, droits et honoraires occasionnés par lesdites augmentations de capital et de prélever également sur ces sommes le complément de réserve légale

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 481	3 746 432	8 964 345
Contre	45	0	45
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 99,9994 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION :

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 466 012	3 746 406	8 958 824
Contre	5 514	26	5 566
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 99,9379 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-HUITIEME RESOLUTION :

- Modification de la dénomination sociale de la société de « VRANKEN POMMERY MONOPOLE » en « VRANKEN-POMMERY MONPOLE »

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 405	3 746 432	8 964 269
Contre	121	0	121
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 99,9986 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION :

- Modification en conséquence de l'article 2 des statuts.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 526	3 746 432	8 964 390
Contre	0	0	0
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 100,0000 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

VINGTIEME RESOLUTION :

- Pouvoirs

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix
Pour	1 471 526	3 746 432	8 964 390
Contre	0	0	0
Abstention	0	0	0

% de voix "Pour" : 100,0000 %

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.